

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module		Méthodologie		2015-2016
Code S.ER.SO.2321.F.15		Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation		Langues(s)		
Crédits ECTS * 6 ECTS		<input checked="" type="checkbox"/> français		
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétences visées Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.				
Buts Décrire l'origine et la place du mouvement de l'Evidence-based Practice (EBP) dans les professions de santé. Identifier le type de questions auxquelles peuvent répondre les différents designs de recherche ainsi que leurs caractéristiques, leurs qualités et leurs limites. Appréhender les différentes modalités de collecte de données utilisées en recherche et identifier leurs qualités et limites. Analyser et évaluer de manière structurée une étude clinique, quantitative et qualitative. Trouver des guides de pratique, des recommandations cliniques, des articles de synthèse, des articles de recherche et d'autres sources qui puissent répondre à une question clinique. Appliquer la procédure EBP, de la formulation d'une question à la rédaction d'une synthèse de réponse et discuter son intérêt clinique.				

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module	Méthodologie	2015-2016
5 Contenu et formes d'enseignement *		
Unité 1. Evidence-based practice, 3 ECTS (M. Bertrand Leiser, N. Kühne, J. Longchamp Reuge, N. Pernet)		
Unité 2. Designs de recherche, 2 ECTS (M. Bertrand Leiser, N. Kühne)		
Unité 3. Méthodes de collecte de données et analyses, 1 ECTS (M. Bertrand Leiser, N. Kühne)		
Modalités pédagogiques générales		
64 périodes de cours		
Cours ex-cathedra, lectures, exercices.		
Unité 1. Evidence-based practice		
26 périodes		
Epistémologie (4 périodes)		
Démarche EB (4 périodes)		
Recherche documentaire (10 périodes)		
Guide de pratique (2 périodes)		
Analyse structurée d'une étude qualitative (2 périodes)		
Analyse structurée d'une étude quantitative (2 périodes)		
Application de la démarche EBP (2 périodes)		
Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques		
Cours ex-cathedra, lectures, exercices. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.		
Unité 2. Designs de recherche		
22 périodes		
Designs qualitatifs (8 périodes)		
Echantillonnage et designs quantitatifs (8 périodes)		
Revue systématiques et méta-analyses (4 périodes)		
Méta-synthèses (2 périodes)		
Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques		
Cours ex-cathedra, lectures, exercices. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.		
Unité 3. Méthodes de collecte de données et analyses		
16 périodes		
Construction/collecte de données (4 périodes)		
Qualités métrologiques des instruments de mesure (4 périodes)		
Statistiques descriptives (4 périodes)		
Statistiques inférentielles (4 périodes)		
Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques		
Cours ex-cathedra, lectures, exercices. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.		
6 Modalités d'évaluation et de validation *		
Buts de l'évaluation		
Vérifier la compréhension de la démarche EB et la capacité à l'appliquer. Vérifier la capacité à énoncer les caractéristiques spécifiques des designs, des méthodes et des analyses vus en cours.		
Forme		
Examen écrit individuel d'une durée de 2h00 en semaine 42. La note obtenue compte pour 1/4 de la note du module.		
Evaluation au fil du cours sur la base des exercices rendus (analyse d'une étude qualitative et analyse d'une étude quantitative). La note obtenue compte pour 1/4 de la note du module.		
Dossier à rendre en semaine 7. La note obtenue compte pour 1/2 de la note du module.		
7 Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *	
<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible	<input type="checkbox"/> remédiation possible	
<input type="checkbox"/> pas de remédiation	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation	
<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
Autres modalités de remédiation		
En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les évaluations (examen, exercices ou dossier) ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des évaluation-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des évaluation-s remédiée-s avec la note de la ou des évaluation-s réussie-s en 1e session. L'examen écrit est refait en semaine 27. Les dossiers sont complétés ou corrigés pour la semaine 27. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.		
8 Remarques		
9 Bibliographie		
Fortin, M-F. (2010). <i>Fondements et étapes du processus de recherche</i> . Montréal: Chenelière Éducation.		
Kielhofner, G. (2006). <i>Research in occupational therapy methods of inquiry for enhancing practice</i> . Philadelphia: F. A. Davis.		
Loiselle, C. G., Profetto-McGrath, J., Polit, D. F., & Beck, C. T. (2007). <i>Méthodes de recherche en sciences infirmières: approches quantitatives et qualitatives</i> . Saint-Laurent (QC): ERPI.		
Portney, L., & Watkins, M. P. (2009). <i>Foundations of clinical research. Application to practice</i> (2e éd.). Upper Saddle River, NJ: Pearson Education Inc.		
Taylor, M. C. (2007). <i>Evidence-based practice for occupational therapists</i> . Oxford: Wiley-Blackwell.		

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Méthodologie	2015-2016
---	---------------------------	---------------------	------------------

10	Enseignants Bertrand Leiser Martine Corpataux Justine Kühne Nicolas Longchamp Reuge Joëlle		
----	---	--	--

Nom du responsable de module *
 BERTRAND LEISER Martine

Descriptif validé le *
 18.08.2015

Descriptif validé par *
 MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module		Performances et habiletés manuelles		2015-2016
Code S.ER.SO.2322.F.15	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 5 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétences visées				
Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.				
Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.				
Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.				
Buts				
Choisir des instruments de mesure valides des fonctions, habiletés et performances.				
Utiliser différents matériaux et outils pour la confection d'orthèses.				
Confectionner les patrons et les moulages de différentes orthèses de base en rééducation de la main.				
Proposer des modalités d'évaluation et des interventions de rééducation (remédiation), de maintien, d'adaptation et de prévention, adaptées à des situations vécues par des personnes qui présentent des affections du membre supérieur.				

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1	Performances et habiletés manuelles	2015-2016
<p>5 Contenu et formes d'enseignement *</p> <p>Unité 1. Evaluation des performances et des habiletés manuelles, 1 ECTS (M. Bertrand Leiser, J. Corpataux, M. Jaques)</p> <p>Unité 2. Rééducation des performances et des habiletés manuelles, 2 ECTS (C. Allemann, J. Jucker, M. Bertrand Leiser)</p> <p>Unité 3. Orthèses du poignet et de la main, 2 ECTS (I. Blaser, C. Rambaud, C. Rosselet)</p> <p>Modalités pédagogiques générales 78 périodes de cours Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations.</p> <p>Unité 1. Evaluation des performances et des habiletés manuelles 16 périodes Introduction : buts, types, valeurs de références (2 périodes). Préhension : définition, développement, dimensions, étapes, typologie (2 périodes). Goniométrie : définition, instrumentation, procédures, méthode du passage à zéro (méthode-0-neutre), autres mesures de la mobilité des doigts (4 périodes). Evaluations des fonctions (force de préhension, force des pinces, douleur : échelle visuelle analogue, questionnaire de St-Antoine, DN4) (4 périodes). Evaluations des habiletés, des capacités et de la participation (Box and blocks test, Nine hole peg test, Purdue pegboard test, CAHAI, TEMPA, questionnaire Abilhand, questionnaire DASH) (4 périodes).</p> <p>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques La présence est obligatoire aux cours de goniométrie et d'évaluations. Cours ex-cathedra, lectures, démonstrations, expérimentations.</p> <p>Unité 2. Rééducation des performances et des habiletés manuelles 30 périodes Pratique auprès de personnes avec des affections de la main ou du poignet (peau, articulations, tendons, muscles, nerfs): incapacités, évaluations et interventions (20 périodes). Pratique auprès de personnes avec des affections du coude, du bras et de l'épaule (os, articulations, muscles et tendons), incapacités, évaluations et interventions (2 périodes). Pratique auprès de personnes atteintes d'arthrite ou d'arthrose : incapacités, évaluations et interventions (4 périodes). Pratique auprès de personnes avec une atteinte du membre supérieur à la suite d'une lésion cérébrale : incapacités, évaluations et interventions (4 périodes).</p> <p>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques Cours ex-cathedra, lectures. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.</p> <p>Unité 3. Orthèses du poignet et de la main 32 périodes Introduction: Historique, étymologie, terminologie et classification, buts (2 périodes). Considérations anatomiques, biomécaniques et techniques, l'évaluation, les points de pression, le contrôle, la durée de port, les matériaux (4 périodes). Démonstrations et confection de plusieurs patrons d'orthèses statiques et d'une orthèse dynamique (8 périodes). Démonstrations et confections de plusieurs orthèses statiques et d'une orthèse dynamique (découpages, moulages et finitions) (18 périodes).</p> <p>Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques La présence aux cours est obligatoire. Cours ex-cathedra, lectures, démonstrations, exercices, expérimentations.</p>		
<p>6 Modalités d'évaluation et de validation *</p> <p>Buts de l'évaluation Vérifier la capacité à énoncer les caractéristiques spécifiques des démarches d'évaluation et d'intervention et à en proposer pour des personnes qui présentent des affections du membre supérieur. Vérifier la capacité à planifier la conception et à réaliser des orthèses adaptées pour des personnes qui présentent des affections de la main et du poignet.</p> <p>Forme de l'évaluation Unité 1. Un dossier à rendre à la semaine 42. La note obtenue compte pour 1/5 de la note du module. L'absence à chaque cours de laboratoire (4 périodes), quelle qu'en soit la raison y compris lorsque l'absence est certifiée, enlève 2 points à la note du dossier.</p> <p>Unité 2. Un examen écrit individuel d'une durée de 1h30 pour l'unité 2 en semaine 42. La note obtenue compte pour 2/5 de la note du module.</p> <p>Unité 3. Réalisation pratique d'une orthèse de la main sur la base d'une fiche technique lors du 3e cours, à la semaine 40 et un dossier réalisé en dyade sur la conception et la réalisation d'une orthèse de la main à rendre lors du dernier cours à la semaine 41. La note de l'unité 3 correspond à la moyenne de la note de la réalisation pratique et de celle du dossier. La note obtenue compte pour 2/5 de la note du module. L'absence à plus de 8 périodes de cours, quelle qu'en soit la raison y compris lorsque l'absence est certifiée, entraîne une note de 0 à l'unité.</p>		
<p>7 Modalités de remédiation *</p> <p><input type="checkbox"/> remédiation possible</p> <p><input type="checkbox"/> pas de remédiation</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)</p>	<p>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</p> <p><input type="checkbox"/> remédiation possible</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation</p> <p><input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)</p>	

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	2015-2016
----------	---------------------------	------------------

Performances et habiletés manuelles

Autres modalités de remédiation

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un FX et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 points), le cas échéant la combinaison de la note de la ou les unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1ère session.

Unité 1 : le dossier est complété ou corrigé en semaine 7.

Unité 2 : l'examen écrit est refait en semaine 7.

Unité 3 : si l'échec résulte d'un dossier insuffisant, le dossier est complété ou corrigé en semaine 7 et si l'échec résulte d'une note de 0 en raison d'une absence au cours supérieure à 8 périodes, l'unité est refaite au semestre d'automne suivant.

En remédiation, toute note inférieure à 4 entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, un note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

8	Remarques	
----------	------------------	--

9	Bibliographie	
----------	----------------------	--

Cooper, C. (2014). *Fundamentals of hand therapy: clinical reasoning and treatment guidelines for common diagnoses of the upper extremity*. St. Louis : Mosby Elsevier.

Falkenstein, N., & Weiss, S. (2013). *Hand and upper extremity rehabilitation: A quick reference guide and review*. Saint Petersburg, FL : Exploring Hand Therapy.

Kapandji, I. A. (2011). *Physiologie articulaire : schémas commentés de mécanique humaine / T. 1, Membre supérieur : l'épaule, le coude, pronosupination, le poignet, la main et les doigts*. Paris: Maloine.

Ryf C., Weymann A. (1999). *Range of motion - AO neutral-0 method*. Stuttgart: Thieme

Skirven T., Ostermann L., Fedorczyk J., Amadio P. (2011). *Rehabilitation of the Hand and Upper Extremity*. Elsevier Mosby.

Société française de rééducation de la main, Groupe d'étude de la main en orthèse et rééducation (GEMMSOR), Boutan, M., Thomas, D., Célérier, S., Casoli, V. & Moutet, F. (2013). *Rééducation de la main et du poignet. Atlas pratique d'anatomie et de rééducation*.

Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson

10	Enseignants	
-----------	--------------------	--

Allemann Caroline
Bertrand Leiser Martine
Blaser-Noirat Isabelle
Corpataux Justine
Jaques Michel
Jucker-Calame Jenny
Rambaud Carine
Rosselet Christiane

Nom du responsable de module *
BERTRAND LEISER Martine

Descriptif validé le *
21.04.2015

Descriptif validé par *
MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module		Intégration 2		2015-2016
Code S.ER.SO.2372.F.15	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 4 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre				
Autres prérequis Mener en parallèle le stage de niveau I.				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétences visées				
Cb1 Prendre des décisions concertées en tant que membre d'une équipe d'ergothérapeutes ou d'une équipe interprofessionnelle. Défendre dans les décisions d'équipe, les intérêts occupationnels des individus ou des groupes pris en charge.				
Cb2 Respecter les principes déontologiques de l'équipe, la confidentialité, les prescriptions médicales, ainsi que la spécificité d'autres groupes de professionnels.				
Cb3 Adopter une attitude respectueuse vis-à-vis des collaborateurs et collaboratrices, et soutenir la dynamique de l'équipe de manière constructive.				
Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.				
Fb2 Analyser de manière constructive les avis des tiers.				
Buts				
Approfondir des éléments de la démarche clinique et du raisonnement professionnel.				
Clarifier la démarche basée sur des évidences scientifiques (evidence-based practice).				
Porter un regard réflexif sur sa pratique.				
Définir et identifier les caractéristiques de la collaboration interprofessionnelle.				
Ressortir les particularités de la collaboration interprofessionnelle dans le domaine de la santé.				
Identifier les obstacles et les facilitateurs à la collaboration interprofessionnelle en réadaptation, plus spécifiquement en ergothérapie.				
Expérimenter divers outils, moyens ou stratégies pour faciliter la mise en place de la collaboration interprofessionnelle.				
Analyser diverses situations cliniques impliquant une collaboration interprofessionnelle et proposer des stratégies pour la faciliter.				

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Intégration 2	2015-2016
5	Contenu et formes d'enseignement *		
	<p>Unité 1. Analyses de pratique, 2 ECTS (M. Demurger, C. Genet, S. Hürlimann) Unité 2. Collaborations interprofessionnelles, 2 ECTS (J. Corpataux, E. Jacopin-Bucher, M. Demurger, S. Tétrault)</p> <p>Unité 1. Analyses de pratique 24 périodes : 4 avant le stage, 16 durant le stage, 4 à l'issue du stage. Les quatre périodes avant la formation pratique servent à envisager des objectifs de stage compte tenu du milieu de stage, des attentes spécifiques de l'étudiant-e et du niveau de stage. Elles sont suivies d'une visite du milieu de stage par l'étudiant-e et d'une phase de négociation de ces objectifs entre l'étudiant-e le ou la praticien-ne formateur-trice et l'enseignant-e de l'école. Deux jours de retour à l'école (16 p.), fixés au milieu du stage, en groupes, visent l'exploration de divers phénomènes rencontrés en stage et la clarification des démarches professionnelles : pratique centrée sur le client, démarche EBP, examen et évaluation, position des objectifs d'intervention, gestion et réalisation des séances, administration simple des situations. Les quatre périodes qui suivent la formation pratique servent à conclure la période et à donner sens aux acquis pour anticiper la suite de la formation. Une visite de stage par l'enseignant-e de l'école à l'étudiant-e et au ou à la praticien-ne formateur-trice, fixée au milieu du stage, permet sur la base d'un entretien de vérifier la progression des acquisitions de l'étudiant-e et le cas échéant de procéder aux ajustements.</p> <p>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques Séminaires en groupes de 17-18 étudiant-e-s, présence obligatoire. Entretien tripartite lors de la visite. Rédaction d'un rapport de stage comprenant deux parties pour deux situations différentes : A) une évaluation et des objectifs d'intervention, B) le plan d'intervention et la progression de celle-ci. Des versions intermédiaires des deux parties sont rendues pour les analyses de pratiques et des versions finales à la fin du stage.</p> <p>Unité 2. Collaborations interprofessionnelles 16 périodes (18 au 21 janvier 2016). Une journée et demie de séminaire interprofessionnel (4 et 5 mars 2016). La collaboration interprofessionnelle permet la mise en place d'une façon différente de travailler pour l'ergothérapeute auprès des autres professionnels. Le cours se base sur la nécessité pour l'ergothérapeute de développer des habiletés à interagir au sein d'une équipe de professionnels. Les enjeux sont importants pour la reconnaissance de la profession, mais aussi pour faire émerger sa spécificité et souligner son apport auprès de la personne et de l'entourage.</p> <p>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques Partie A : Cours, séminaire, exercices. Présence obligatoire. Partie B : Une journée et demie de travail sur des vignettes avec des étudiant-e-s en médecine, physiothérapie, soins infirmiers, radiologie médicale, sages-femmes. Cette journée et demie a lieu durant le semestre 4. Présence obligatoire.</p>		
6	Modalités d'évaluation et de validation *		
	<p>Buts de l'évaluation Vérifier l'atteinte des buts du module.</p> <p>Unité 1. Modalités spécifiques La visite, les quatre périodes précédant l'entrée en stage, les 16 périodes de retour à l'école et les quatre périodes suivant le stage et le rapport de stage en version intermédiaire et finale sont l'objet d'une évaluation critériée remplie par l'enseignant-e de l'école qui suit l'étudiant-e en stage. Le document est disponible sur Cyberlearn. L'absence à une session d'analyses de pratique entraîne une pénalisation de 2 points supplémentaires par demi-jour (cf. "Formulaire d'évaluation des analyses de pratique et du rapport de stage"), y compris en cas de maladie/accident. En cas d'absence certifiée, l'étudiant peut toutefois négocier un travail compensatoire avec l'enseignant-e. Un rapport de stage non rendu la dernière semaine de stage entraîne un Fx au module S.ER.SO.2373.F.15 Intégration 2.</p> <p>Unité 2. Modalités spécifiques Partie A : 2/3 de l'unité. La présence et l'implication des étudiants lors des activités seront de 10% de la note. Les connaissances des étudiants sont évaluées par deux activités en classe : 1) une fiche de réflexion et une auto-évaluation valant chacune 25%; 2) une analyse de cas valant 40%, à partir d'une mise en application des connaissances. Ces évaluations auront lieu lors du dernier cours. Partie B : 1/3 de l'unité. Travail écrit réalisé durant les journées interprofessionnelles.</p>		
7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<p>Autres modalités de remédiation En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. Pour l'unité 1, le rapport de stage est complété. Pour l'unité 2, un examen oral basé sur l'analyse d'une situation est utilisée comme modalité de remédiation. Délai de remédiation est s27.</p> <p>En cas d'échec au stage au module de stage niveau I, l'unité de cours "analyse de pratique" n'est pas acquise et est reprise lors de la répétition du stage de niveau I. Lorsque le rapport de stage n'a pas été rendu la dernière semaine de stage, l'étudiant-e remédie en déposant son rapport à la semaine 7 et en produisant un dossier compensatoire négocié avec l'enseignant d'une valeur de 2 ECTS pour la semaine 7. Un rapport de stage et/ou le dossier compensatoire non rendus à l'échéance du semestre d'automne, semaine 7 entraînent l'échec du module S.ER.SO.2372.F.15 Intégration 2 et nécessite la répétition du module.</p>		
8	Remarques		
	Présence obligatoire à toutes les activités pédagogiques.		

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module	Intégration 2	2015-2016
<p>9 Bibliographie</p> <p>Andersson, J., Axelsson, S.B., Eriksson, A., & Axelsson, R. (2011). Organizational approaches to collaboration in vocational rehabilitation - An international literature review. <i>International Journal of Integrated Care, (S.I.)</i>, Retrouvé sur: http://www.ijic.org/index.php/ijic/article/view/670/1493.</p> <p>Bouchard, JM. (1999): Famille et savoirs à partager: Des intentions à l'action. <i>Apprentissage et Socialisation</i>, 19(2), 47-57.</p> <p>D'Amour, D., Ferrada-Videla, M., San Martin-Rodriguez, L., & Beaulieu, M.D. (2005). The conceptual basis for interprofessionnal collaboration : Core concepts and theoretical frameworks. <i>Journal of Interprofessional Care, Supplement 1</i>, 116 -131.</p> <p>Dinnebeil, L.A., Hale, L.M. & Rule, S. (1996). A qualitative analysis of parents' and service coordinators' descriptions of variables that influence collaborative relationships. <i>Topics in Early Childhood Special Education</i>,16(3), 322-347</p> <p>Gallat, S., Clerc, M., & Gachoud, D. (2011). Apprendre ensemble pour travailler ensemble : L'éducation interprofessionnelle, un mythe ou une réalité ? Retrouvé sur: http://www.caim.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2011-3-page-40.htm</p> <p>Kalubi, J.C. (2006). Collaboration entre parents et enseignants : Les chaînes d'entraide pour parents d'élèves vivant avec des difficultés d'attention. 8e Biennale de l'éducation et de la formation. Retrouvé sur: http://www.inrp.fr/biennale/8biennale/contrib/longue/462.pdf</p> <p>Initiative canadienne sur le bénévolat (2014). <i>Un milieu de travail convivial</i>. Retrouvé sur : http://hrcouncil.ca/info-rh/milieux-de-travail-conflits.cfm</p> <p>Spirig, R. (2012). <i>Main dans la main!? La collaboration interprofessionnelle dans le secteurs des soins ambulatoires</i>. Retrouvé sur : http://www.nationalegesundheits.ch/fileadmin/dateien/agenda/14_Arbeitstagung_fr/Spirig2012F.pdf</p> <p>St-Arnaud, Y. (2008). <i>Les petits groupes : Participation et animation</i> (3e éd.). Montréal, QC: Gaétan Morin Éditeur</p>		
<p>10 Enseignants</p> <p>Démurger Magali Genet Catherine Hurlimann Sylvie Tétreault Sylvie</p> <p>Nom du responsable de module * TETREAULT Sylvie</p> <p>Descriptif validé le * 18.06.2015</p>	<p>Descriptif validé par * MEYER Sylvie</p>	

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module		Formation pratique niveau I		2015-2016
Code S.ER.SO.2391.F.15	Type de formation *			
	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle	
<input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation		Langues(s)		
Crédits ECTS * 10 ETCS	<input checked="" type="checkbox"/> français			
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétences visées				
<p>Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.</p> <p>Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.</p> <p>Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.</p> <p>Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.</p> <p>Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.</p> <p>Cb2 Respecter les principes déontologiques de l'équipe, la confidentialité, les prescriptions médicales, ainsi que la spécificité d'autres groupes de professionnels.</p> <p>Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.</p>				
Buts				
<p>La première période de formation vise une compréhension générale de l'ergothérapie et met l'accent sur la démarche d'évaluation, la gestion des séances, la pratique centrée sur le ou la cliente, la pratique fondée sur les preuves scientifiques. Le stage permet de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - observer, utiliser des instruments de mesure et évaluer les situations, - réaliser et ajuster des séances de traitement, - comprendre et documenter les contextes dans lesquels se trouvent les client-e-s, - développer ses capacités de communication et de collaboration, - intégrer des connaissances scientifiques et mener des démarches fondées sur des connaissances scientifiques, - assumer les tâches administratives simples en relation avec le ou la client-e et le fonctionnement du service, - saisir les rôles professionnels. 				
5 Contenu et formes d'enseignement *				
Contenu et formes d'enseignement				
Semestre 3, semaines 43 à 51				
La formation pratique comprend neuf semaines d'exercice de l'ergothérapie incluant deux jours consécutifs d'analyse de pratique. L'étudiant-e est libéré-e une demi-journée par semaine du milieu de stage afin d'effectuer la recherche documentaire et les visites qui lui sont nécessaires.				
Modalités pédagogiques générales				
<p>Conformément aux Directives d'application de la formation pratique et sur la base du contrat pédagogique tripartite et des attentes formulées dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique, l'étudiant-e effectue les travaux organisés par le praticien formateur ou la praticienne formatrice, en particulier, il ou elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participe à des interventions assumées par des ergothérapeutes, ou les poursuit en assumant l'ajustement des séances, - prend en charge de nouveaux ou nouvelles client-e-s dans des cas simples, - s'exerce à établir des profils occupationnels, à observer des performances et des environnements, à recourir à des instruments de mesure, - cherche les preuves pour les interventions à mener, - s'entraîne à mener une relation thérapeutique avec des client-e-s, - s'intègre dans l'institution et dans le service et participe aux différentes activités de celui-ci, - respecte les principes éthiques et déontologiques de la profession et du lieu de stage, - assume les tâches administratives simples en lien avec les interventions menées et avec le service, - développe une pratique réflexive. 				
La période de formation pratique comprend une visite de stage ainsi que 2 jours d'analyse de pratique qui font partie du module Intégration 2 (voir fiche module correspondante). Ces deux prestations sont placées sous la responsabilité des enseignant-e-s de l'école.				

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1 **Intitulé du module** **Formation pratique niveau I** **2015-2016**

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Buts de l'évaluation

Vérifier l'atteinte des 32 compétences (5 catégories) de formation pratique telles qu'elles sont attendues pour ce niveau I de stage et définies dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique.

Formes générales de l'évaluation

La formation pratique vaut 10 crédits.

La formation pratique est évaluée par le praticien formateur ou la praticienne formatrice selon les attentes posées dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique, tout en prenant en compte les éléments du contrat pédagogique tripartite.

Au fil du stage, l'évaluation est formative. Le formulaire d'évaluation permet de situer le niveau d'apprentissage, en particulier en vue de la visite de stage.

Au terme du stage, il est procédé à une évaluation sommative de la période de formation pratique.

Le taux de réussite est déterminé par le ratio entre le total des points des performances et le total des attentes. La validation du stage nécessite l'obtention d'un taux de réussite égal ou supérieur à 75%.

Tous les éléments d'information concernant l'évaluation de la formation pratique figurent dans le manuel d'utilisation du formulaire d'évaluation de la formation pratique. Les informations pédagogiques et administratives figurent dans les directives d'application de la formation pratique de la filière bachelor en ergothérapie de la HES-SO. Les analyses de pratique et la visite de stage sont décrites dans la fiche module du module Intégration 2.

Les éléments de référence sont accessibles sur Moodle.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

L'échec du module, y compris pour une absence de plus de dix jours ouvrables, entraîne sa répétition durant la période de formation pratique suivante. Lorsque la période de formation pratique de niveau I est échouée, l'étudiant-e continue sa formation académique, mais la période de formation pratique suivante est du niveau I. Une période de formation pratique de neuf semaines, mais de niveau III est refaite en fin de formation dans un autre service d'ergothérapie. Les modalités sont discutées entre le ou la responsable de module et l'étudiant-e.

8 **Remarques**

9 **Bibliographie**

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *

JAQUES Michel

Descriptif validé le *
18.06.2015

Descriptif validé par *
MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module 2015-2016

Modèles et interventions en promotion à la santé

<p>Code S.ER.SO.2425.F.15</p> <p>Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 5 ECTS</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	--

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

- Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé.
 Ab2 Analyser l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.
 Bb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.
 Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.
 Eb1 Identifier chez l'individu les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.
 Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usagers et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.
 Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-é-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.
 Fb3 Transmettre son savoir spécifique aux usager-ère-s ou à d'autres personnes concernées.

Buts

- S'approprier les concepts de promotion santé et de santé communautaire.
 Comprendre les principes de la démarche de promotion à la santé.
 Identifier les besoins et les attentes d'une population, d'une communauté ou d'un groupe en matière de santé, repérer les ressources et les potentialités en vue de la mise en oeuvre d'un projet de promotion à la santé.
 Identifier les rôles possibles que peuvent tenir les ergothérapeutes dans certaines problématiques de santé publique et développer de nouvelles formes d'intervention en ergothérapie.
 Connaître le contexte historique des pratiques communautaires en santé mentale.
 Donner des exemples de différentes pratiques communautaires en santé mentale.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Modèles et interventions en promotion à la santé	2015-2016
5	Contenu et formes d'enseignement *		
	<p>Unité 1. Modèles théoriques et interventions en promotion à la santé, 3 ECTS. (C. Wilhem, N. Sperisen, M. Monin) Unité 2. La démarche communautaire en santé, 2 ECTS. (M. Monin, N. Bacq, A. Leroy, V. Stucki et intervenants)</p> <p>Unité 1. Modèles théoriques et interventions en promotion à la santé 48 périodes Concept et démarche de santé publique. Les repères relatifs à une approche en promotion à la santé (concept de qualité de vie, bien être, déterminants de la santé, théorie des représentations sociale de la santé). Méthodologie de projet en promotion à la santé - Le concept de projet - Analyse de la situation : besoin, demandes, réponse. Modèle de l'approche écologique dans les projets de promotion à la santé. Modèle spécifique à la promotion à la santé : OCR. Les théories des changements de comportements (Health Belief Model, Social Cognitiv Théorie, locus of control, modèle transthéorique de Prochaska et DiClemente). Promotion à la santé et les perspectives en ergothérapie.</p> <p>Modalités pédagogiques spécifiques Présence dans le module de 3 tutorats supervisés par 3 professeur-e-s. Ces tutorats permettent la conceptualisation du projet de promotion à la santé. Les tutorats permettent aux étudiant-e-s d'avoir un suivi de leurs investigations sur le terrain. Les tutorats font partie de l'évaluation du module. La présence aux tutorats en tiers de classe est obligatoire.</p> <p>Unité 2. La démarche communautaire en santé 28 périodes Les points de repères de la démarche communautaire en santé. Spécificité de la stratégie communautaire (diagnostic communautaire, implication des usagers dans une démarche de co-construction). Développement du mouvement des usagers en santé mentale. Définir les associations d'usagers, leurs revendications et leurs compétences. Présentation de différentes actions de pratiques communautaires et d'advocacy collectifs en santé mentale.</p> <p>Modalités pédagogiques générales Cours ex-cathedra, lectures, tutorats, discussion et expérimentation sur le terrain auprès d'une communauté.</p>		
6	Modalités d'évaluation et de validation *		
	<p>Buts de l'évaluation Vérifier la capacité des étudiant-e-s à se lancer dans une démarche de projet de promotion à la santé en intégrant les concepts développés dans les deux unités d'enseignement.</p> <p>Les deux unités seront évaluées par la conceptualisation d'un projet d'intervention en promotion de la santé dans une communauté élaboré en groupe de quatre à cinq personnes, au fil du trimestre sous la supervision d'un-e professeur-e pendant les tutorats.</p> <p>Forme Construction au fil du module du projet par le groupe. Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'ils ou elles soient présent-e-s aux tutorats. Quelle qu'en soit la raison, l'absence de l'étudiant-e à un tutorat doit être annoncée à la responsable du module qui pourra demander un travail complémentaire. Le projet fera l'objet d'un travail écrit à remettre à l'enseignant-e superviseur-e et à la responsable du module 15 jours avant la présentation orale et un oral aura lieu à la fin du module dont la date sera précisée au début du module. Le travail écrit compte pour les 3/4 de la note et la présentation pour 1/4 de la note.</p>		
7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<p>Autres modalités de remédiation La remédiation est effectuée sous forme d'un dossier individuel. Le dossier, d'une dizaine de page, développe une ou plusieurs thématiques du module selon l'indication de la responsable du module. Le dossier est à rendre en semaine 33. En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.</p>		
8	Remarques		
9	Bibliographie		
	<p>Douiller, A et coll. (2012). <i>25 techniques d'animation pour promouvoir la santé</i>. Brignais: le Coudrier. Eyrolles Thapa-Görder, N. Voigt-Radloff, S. (2010). <i>Prävention und Gesundheitsförderung - Aufgaben der Ergotherapie</i>. Stuttgart : Georg Thieme Verlag. Gatto, F., (2010). <i>Enseigner la santé</i>. Editions L'Harmattan. Scaffa, M. E., Reitz, S. M., & Pizzi, M. (2010). <i>Occupational therapy in the promotion of health and wellness</i>. Philadelphia: F.A. Davis Co Tessier, S., Andrey, J.-B., & Ribeiro, M.-A. (2004). <i>Santé publique, santé communautaire</i>. Paris: Maloine. Tremblay, M.M., Brousseau, M., (2010). <i>Perspectives théoriques en éducation à la santé et tenue de dossier</i>. Revue canadienne d'ergothérapie, 78,6-12 www.quint-essenz.ch, a service of Health Promotion Switzerland Swiss Model for Outcome Classification (SMOC), Version 1.2, 14.11.2006</p>		

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Modèles et interventions en promotion à la santé	2015-2016
10	Enseignants		

Nom du responsable de module *
 MONIN Michelle

Descriptif validé le *
 11.09.2015

Descriptif validé par *
 MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module 2015-2016

**Modèles et interventions auprès
des enfants et adolescents**

<p>Code S.ER.SO.2426.F.15</p> <p>Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 5 ECTS</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	---

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique.

Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités.

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus.

Eb1 Identifier chez l'individu les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usagers et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Buts

Ce module vise à connaître des instruments à évaluation, modèles et techniques utilisés en ergothérapie dans des contextes comme le domicile, l'école, l'institution, auprès des enfants et adolescents avec des troubles moteurs, cognitifs, sensoriels et/ou psycho-affectifs limitant leurs activités et participation.

Il vise à les mettre en œuvre afin de faciliter leur engagement dans le jeu, la communication, les soins corporels, les déplacements, les activités scolaires et extrascolaires selon les principes de la pratique centrée sur la famille.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Modèles et interventions auprès des enfants et adolescents	2015-2016
5	Contenu et formes d'enseignement *		
	Unité 1. Evaluation, 2 ECTS (S.Ray-Kaeser)		
	Unité 2. Intervention, 3 ECTS (R.Garo-Calderari, E. Rossini-Dreck, L. Vuilleumier, S. Ray-Kaeser)		
	<p>Unité 1. Evaluation 32 périodes L'unité 1 est consacrée au processus d'évaluation, aux buts, principes et méthodes d'évaluation et aux instruments permettant d'évaluer l'environnement, l'activité, la participation, le fonctionnement psychosocial, neuropsychologique, sensorimoteur d'enfants et adolescents fréquemment adressés en ergothérapie.</p> <p>Unité 2. Intervention 48 périodes L'unité 2 est consacrée à la démarche d'intervention et aux moyens, modèles et méthodes d'intervention génériques et/ou spécifiques.</p> <p>Moyens génériques: - raisonnement clinique, - usage conscient de soi, - activité, occupation, - environnement non-humain, - processus d'enseignement-apprentissage, - stimulations sensorielles avec réponse adaptée, - occupation, - pratique centrée sur la famille.</p> <p>Modèles, méthodes et techniques spécifiques: - enseignement-apprentissage : 4QM, - acquisition d'habiletés motrices : CO-OP, NTT, - comportementaux, psycho-éducatifs et relationnels : ABA, TEACCH, DENVER, SAS, - neuro-développemental NDT, - intégration Sensorielle INS, - jeu, modèle ludique, - coaching des parents: OPC, - interventions en milieu scolaire : P4C, - habiletés bimanuelles : CIMT, HABIT, - habiletés grapho-motrices, - biomécanique, orthèses, aides techniques et positionnement, - technologies d'assistance et adaptations de l'environnement, - recommandations internationales pour les enfants avec certaines conditions de santé.</p> <p>Modalités pédagogiques générales Cours ex-cathedra, lectures, tutorats, travaux en groupe, études de cas</p> <p>Modalités pédagogiques spécifiques Unité 1 : tutorats (tiers de classe) et présentation orale en groupe. Présence obligatoire. Unité 2 : Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées.</p>		
6	Modalités d'évaluation et de validation *		
	But de l'évaluation		
	Unité 1. Vérifier l'acquisition des connaissances sur les instruments d'évaluation, la capacité à documenter sur ces derniers et à communiquer à leur sujet.		
	Unité 2. Vérifier l'acquisition des méthodes et techniques d'intervention et la capacité à les mobiliser dans une démarche clinique.		
	Forme		
	Unité 1. Réalisation en groupe d'une fiche technique sur un instrument et présentation orale en groupe de ce même instrument à toute la volée (avec support visuel). Semaine 22.		
	Unité 2. Examen écrit (questions à développement) de 2h00. Semaine 27.		
	La note finale du module est calculée proportionnellement au nombre de crédit de l'unité. Les unités sont évaluées au 1/4 de point et le module au 1/2 point.		
	Critères d'évaluation		
	Unité 1. Les critères d'évaluation de la fiche techniques sont : la pertinence et l'exactitude du contenu et des références - la complétude de la fiche. Les critères d'évaluation de la présentation orale sont : la pertinence et l'exactitude du contenu - l'organisation et la cohérence du contenu - la qualité de la présentation (support et méthodes pédagogiques, participation de tous les membres du groupe) - la pertinence des réponses au panel de discussion.		
7	Modalités de remédiation *		
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *		
	<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
	Autres modalités de remédiation		
	Remédiation possible par un examen écrit d'une heure (unité 1) et examen écrit de 2 heures (unité 2). Semaine 33. En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.		

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	2015-2016
Modèles et interventions auprès des enfants et adolescents		
8	<p>Remarques Unité 1. présence obligatoire aux tutorats et présentations orales. Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'ils ou elles soient présent-e-s aux deux tutorats et à la présentation orale. Dès 4 heures d'absence d'un-e étudiant-e, 2 points sont enlevés à la note de l'unité 1 de cet-te étudiant-e peu importe la raison. En cas de plagiat, le groupe obtient un zéro pour le document rendu. Les fiches non fournies et les présentations orales non-réalisées sont notées 0; les documents rendus au delà du délai sont notés 1.</p>	
9	<p>Bibliographie Case-Smith, J. & Clifford O'Brien, J.C. (2014). <i>Occupational Therapy for Children and adolescents</i>. 7th ed. St-Louis, Missouri : Mosby/Elsevier. Kramer, P. & Hinojosa, J. (2010). <i>Frames of Reference for Pediatric Occupational Therapy (third edition)</i>. Baltimore : Lippincott Williams & Wilkins. Lane, S. & Bundy, A. (2011). <i>Kids Can Be Kids: A Childhood Occupations Approach</i>. Philadelphia : F.A. Davis Company. Rodger, S. (2010). <i>Occupation Centred Practice with Children: A Practical Guide for Occupational Therapists</i>. Chichester : John Wiley & Sons.</p>	
10	<p>Enseignants</p> <p>Nom du responsable de module * RAY-KAESER Sylvie</p>	
	<p>Descriptif validé le * 31.08.2015</p>	<p>Descriptif validé par * MEYER Sylvie</p>

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module 2015-2016 **Modèles et interventions psychosociaux**

Code S.ER.SO.2427.F.15	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 6 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	---

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées
Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités.
Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société
Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.
Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement.
Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.
Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Buts
Connaitre et mettre en œuvre des modèles utilisés en ergothérapie auprès de populations concernées par une problématique de santé psychique.

Intégrer les modèles dans une démarche clinique, pour des clients principalement atteints dans leurs fonctions cognitives, affectives et psychosociales.

L'unité 1 regroupe des modèles transversaux qui peuvent être utilisés dans différents contextes et pour différentes populations.
L'unité 2 regroupe des interventions en ergothérapie explicitées dans un axe spécifique à des populations et/ou à des contextes.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Modèles et interventions psychosociaux	2015-2016
5	<p>Contenu et formes d'enseignement *</p> <p>Unité 1. Modèles transversaux, 3 ECTS (F. Bernard, C. Bonetti, M. Cailleret, M. Démurger, M. Gontier, N. Kühne, N. Nussbaumer, T. Mareda)</p> <p>Unité 2. Populations et contextes, 3 ECTS (V. Baudinat-Emmenegger, C. Bonetti, M. Démurger, N. Kühne, C. Pfister el Maliki, T. Tarabori)</p> <p>Modalités pédagogiques générales Cours magistraux, lectures, discussions</p> <p>Unité 1. Modèles transversaux 36 périodes Le contexte général des traitements en psychiatrie et interventions en santé mentale, 4 périodes</p> <p>1. Les modèles cognitifs Thérapie Cognitive et Comportementale, 6 périodes. Remédiation et réadaptation cognitive. Approches cognitives et troubles psychiatriques chroniques, les programmes et leurs spécificités (CRT, IPT, RECOS), la remédiation cognitive dans les démences, 6 périodes.</p> <p>2. Les modèles psychoaffectifs Les modèles psychodynamiques. Historique et introduction aux principaux concepts, l'appareil psychique (points de vue topique, économique et dynamique), aspects psychopathologiques et thérapeutiques, 6 périodes.</p> <p>3. Les modèles psycho-sociaux Le modèle systémique. Théorie générale des systèmes, cybernétique et théories de la communication, introduction aux principes de la thérapie systémique, 6 périodes. Le modèle de rétablissement, 4 périodes. La thérapie du milieu et le courant de la psychiatrie sociale, 2 périodes. Le modèle de Kawa, 2 périodes. L'analyse transactionnelle, 8 périodes.</p> <p>Unité 2. Populations et contextes 46 périodes</p> <p>Populations spécifiques présentant des troubles psychiques : Ergothérapie auprès de personnes présentant une démence, 16 périodes. Ergothérapie auprès des personnes âgées, 4 périodes. Ergothérapie auprès des adultes présentant des troubles psychotiques, 4 périodes.</p> <p>Contextes d'intervention : Ergothérapie en soins psychiatriques aigus, 4 périodes. Traitements ergothérapeutiques au cabinet, 4 périodes. Ergothérapie en atelier et activités artisanales, 12 périodes. Ergothérapie à domicile, 2 périodes.</p>		
6	<p>Modalités d'évaluation et de validation *</p> <p>Buts de l'évaluation Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours et la capacité de les mobiliser dans une démarche clinique.</p> <p>Unité 1. Modèles transverses Examen écrit de 2 heures en semaine 27. La note compte pour la 1/2 de la note du module.</p> <p>Unité 2. Interventions pour des populations et des contextes spécifiques Dossier réalisé par groupe de 4 étudiant-e-s, à rendre en semaine 26. La note compte pour la 1/2 du module. Le dossier porte sur un instrument d'évaluation utilisé dans la pratique en santé mentale et/ou en psychiatrie. Les groupes se répartissent les instruments proposés en début de module.</p>		
7	<p>Modalités de remédiation *</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible</p> <p><input type="checkbox"/> pas de remédiation</p> <p><input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)</p>	7a	<p>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</p> <p><input type="checkbox"/> remédiation possible</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation</p> <p><input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)</p>
	<p>Autres modalités de remédiation En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. Remédiation possible par examen écrit pour l'unité 1 et par complément du dossier pour l'unité 2. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1^e session. L'examen écrit est refait en semaine 33. Les dossiers sont complétés ou corrigés pour la semaine 33. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.</p>		
8	<p>Remarques</p>		
9	<p>Bibliographie Manidi, M.-J. (Ed.), (2005). <i>Ergothérapie comparée en santé mentale et psychiatrie</i>. Lausanne : Cahiers de l'éesp, no 43. Long, C., & Cronin-Davis, J. (Eds.). (2006). <i>Occupational therapy evidence in practice for mental health</i>. Oxford : Wiley-Blackwell. Bannigan, K., W., & Fieldhouse, J. (2014). <i>Creek's Occupational Therapy and Mental Health</i>. Edinburgh : Churchill Livingstone Elsevier.</p>		

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Modèles et interventions psychosociaux	2015-2016
---	---------------------------	---	------------------

10 **Enseignants**

Baudinat Véronique
 Bernard Florence
 Bonetti Cristina
 Cailleret Marine
 Démurger Magali
 Gontier Marie
 Kühne Nicolas
 Nussbaumer Nicolas
 Pfister El Maliki Anne-Catherine
 Sans enseignant
 Tarabori Tiziana

Nom du responsable de module *

Magali Démurger

Descriptif validé le *
 01.12.2015

Descriptif validé par *
 Sylvie Meyer

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module		Occupations humaines et santé		2015-2016
Code S.ER.SO.2428.F.15	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
2 Organisation		Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres		
Crédits ECTS * 5 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français	3 Prérequis <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
<p>Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.</p> <p>Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.</p> <p>Bb3 Communiquer efficacement - oralement, par écrit ou électroniquement - des informations relatives aux usagers, à ceux-ci, à leurs proches, à l'équipe, aux supérieurs et aux répondants des coûts.</p> <p>Bb4 Saisir diverses occasions pour exposer publiquement, des connaissances propres à l'ergothérapie.</p> <p>Cb4 Connaître les facteurs susceptibles d'influencer sa propre santé et celle de ses collègues. Prendre des mesures actives afin de minimiser les risques de nuire à sa santé et à celles des autres.</p> <p>Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-e-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.</p> <p>Fb3 Transmettre son savoir spécifique aux usager-ère-s, à l'équipe ou à d'autres personnes concernées.</p> <p>Gb1 Connaître et exprimer les limites de ses propres compétences. Reconnaître les situations dans lesquelles l'action de l'ergothérapie est limitée ou pour lesquelles des buts thérapeutiques ne peuvent pas être posés.</p>				
Buts Sensibiliser les étudiant-e-s aux caractéristiques particulières de quelques occupations, à leur contexte et à leur importance pour les personnes qui s'y engagent. Développer l'aptitude des étudiants-e-s à intervenir auprès des personnes ou des collectivités dans des engagements occupationnels divers. Connaître les concepts, les démarches et les instruments d'examen du modèle de l'occupation humaine.				
5 Contenu et formes d'enseignement *				
<p>Unité 1. Répertoires occupationnels. 4 ECTS (A. Demaurex, M. Démurger, O. Glassey, G. Grimm, S. Oppliger, M. Steffen)</p> <p>Unité 2. Modèle de l'occupation humaine. 1 ECTS (M. Steffen)</p>				
Modalités pédagogiques générales Cours ex cathedra, séminaires, exercices, travaux de groupes.				
Unité 1. Répertoires occupationnels 60 périodes Six thématiques en rapport avec une clientèle potentielle de l'ergothérapie sont développées et explorées par les étudiant-e-s : La vie en milieu carcéral, la consommation de produits licites et illicites, les activités physiques et sportives, les réseaux sociaux virtuels, la vie intime et la sexualité, la vie spirituelle et religieuse. Chacune des thématiques est dans un premier temps présentée par un-e spécialiste en donnant l'occasion aux étudiant-e-s de réfléchir à partir des savoirs transmis et de sa propre expérience. Par groupes de 4, les 6 thématiques sont approfondies et présentées dans 6 blogs permettant ainsi à tous les étudiant-e-s de bénéficier des articles, billets, liens, vidéos mis en ligne par d'autres. Un debriefing sous forme de table ronde permet de capitaliser les acquis. Chaque groupe élabore pour sa thématique un argumentaire fictivement destiné à une personne ayant du pouvoir sur le développement de l'ergothérapie et montrant la relation que cette occupation entretient avec la santé et son intérêt pour les ergothérapeutes.				
Unité 2. Le modèle de l'occupation humaine 16 périodes Le modèle de l'occupation humaine : concepts, démarches d'évaluation et d'intervention, instruments d'examen, exemples.				

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1 **Intitulé du module** **Occupations humaines et santé** **2015-2016**

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Buts de l'évaluation

Démontrer sa capacité à saisir une approche occupationnelle.

Démontrer sa capacité à argumenter une pratique professionnelle centrée sur l'occupation.

Forme

Unité 1. Les blogs sont jugés sur la quantité d'informations qu'ils contiennent et leur qualité scientifique en semaine 22 ; ils valent 3/5 de la note. Les argumentaires sont rendus en semaine 27 et jugés sur leur capacité à persuader un lecteur ; ils valent 1/5 de la note.

Unité 2. L'évaluation est à définir avec l'enseignante, elle vaut 1/5 de la note.

7 **Modalités de remédiation ***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les évaluations ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1^e session. Les blogs, les argumentaires et les évaluations du MOH sont complétés pour la semaine 33. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

8 **Remarques**

9 **Bibliographie**

10 **Enseignants**

Clerc-Grimm Gisèle

Demaurex Annette

Démurger Magali

Oppliger Séverine

Steffen Magali

Nom du responsable de module *

Démurger Magali

Descriptif validé le *
23.11.2015

Descriptif validé par *
MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module Intégration 3 2015-2016

<p>Code S.ER.SO.2473.F.15</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p>		
<p>Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 4 ECTS</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	---

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.

Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.

Bb3 Communiquer efficacement - oralement, par écrit ou électroniquement - des informations relatives aux usagers, à ceux-ci, à leurs proches, à l'équipe, aux supérieurs et aux répondants des coûts.

Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Buts

Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats. Documenter les fondements scientifiques d'une intervention et communiquer à son sujet.

Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et les mettre en relation.

Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Intégration 3	2015-2016
5	Contenu et formes d'enseignement *		
	Unité 1. Analyse de situations. 4 ECTS (E. Jacopin-Bucher, S. Ray, R. Calderari, M. Démurger, H. Catalkaya, T. Mareda)		
	<p>Unité 1. Analyse de situations 22 périodes. Les caractéristiques contextuelles du client et de l'intervention. La condition de santé du client. Les informations nécessaires avant d'entrer en contact avec une personne. Les autres prestations. Le premier contact et l'établissement de la relation. Les modèles et cadres de référence pertinents à la situation. Le contenu, les moyens, la procédure d'évaluation. L'analyse des résultats de l'évaluation et la problématisation. Le rapport d'évaluation. Le plan d'intervention et la négociation des objectifs. L'organisation temporelle de l'intervention et les moyens utilisables. La relation et son développement au fil de l'intervention. La mise en œuvre de l'intervention dans les séances. La progression de l'intervention et la mesure des progrès du client. Les divers rôles professionnels assumés par l'ergothérapeute. La mesure et l'évaluation des résultats à la fin de l'intervention. La clôture de l'intervention et sa gestion administrative.</p> <p>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques Par groupe de trois supervisé-e-s par un-e ergothérapeute et un-e enseignant-e de l'école, les étudiant-e-s répondent par écrit à des questions concernant une vignette clinique. Les questions et les réponses sont communiquées via cyberlearn. Au cours du semestre des évaluations permettent aux étudiant-e-s de progresser dans une intervention simulée et aux enseignant-e-s d'évaluer les réponses apportées par les étudiant-e-s.</p> <p>Présence obligatoire</p>		
6	Modalités d'évaluation et de validation *		
	<p>Buts de l'évaluation Vérifier la capacité des étudiant-e-s à : Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats. Chercher les évidences qui soutiennent les décisions d'intervention. Documenter une intervention et communiquer à son sujet. Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et à les mettre en relation. Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.</p> <p>Forme Evaluation au fil du cours. En cas de plagiat de la réponse d'un autre groupe ou de celle des enseignant-e-s, le groupe obtient un zéro pour le document rendu. Les réponses non fournies sont notées 0; les réponses rendues au delà du délai sont notées 1. Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'ils ou elles soient présent-e-s au séminaire. Toute absence au séminaire enlève 2 points à la note du séminaire peu importe la raison y compris lorsque l'absence est certifiée. Quelle qu'en soit la raison, l'absence de l'étudiant-e à 3 séminaires ou plus entraîne l'échec du module pour cet-te étudiant-e.</p>		
7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<p>Autres modalités de remédiation En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. La remédiation est effectuée sous forme d'un dossier individuel ou commun si le groupe est en échec. Le dossier, d'une dizaine de page, développe une ou plusieurs questions du module selon l'indication de l'enseignant-e. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.</p>		
8	Remarques		
9	Bibliographie		
10	Enseignants		
	Nom du responsable de module *		
	Sylvie Meyer		
	Descriptif validé le *		Descriptif validé par *
	04.09.2015		Sylvie Meyer

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Travail de Bachelor projet		2015-2016
	Code S.ER.SO.2481.F.15	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input checked="" type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	Organisation Crédits ECTS * 5 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français		
3	Prérequis <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * Compétences visées Bb4 Saisir diverses occasions pour exposer publiquement, des connaissances propres à l'ergothérapie. Cb2 Respecter les principes déontologiques de l'équipe, la confidentialité, les prescriptions médicales, ainsi que la spécificité d'autres groupes de professionnels. Eb2 Saisir les occasions qui se présentent pour informer de manière adéquate l'équipe interprofessionnelle ainsi que l'opinion publique sur les missions de l'ergothérapie quant à l'occupation et à la participation sociale. S'engager dans des projets de prévention et de promotion de la santé. Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique. Buts Poser un but et des questions de recherche. Concevoir une problématique de recherche fondée sur la littérature. Définir des moyens d'obtention et d'analyse d'information pertinents. Juger des aspects éthiques d'une démarche de recherche. Rédiger une ébauche de protocole de recherche.			
5	Contenu et formes d'enseignement * Unité 1. Le projet, 5 ECTS. (M. Bertrand Leiser, N. Kühne, S. Meyer, autres enseignant-e-s de la filière, vacataires) Modalités pédagogiques générales Cours et séminaire Tutorat par groupe d'étudiant-e-s par deux personnes dont l'une au moins est un-e professeur-e de l'école. L'ensemble de la procédure du travail de bachelor fait l'objet d'une réglementation de l'école accessible sur le site www.eesp.ch . Unité 1. Le projet 12 périodes de cours et 12 périodes de séminaires à choix. La réglementation et les étapes de production du travail de bachelor (2h placées en semestre 3). Le protocole de recherche: les contenus usuels d'un protocole et les travaux nécessaires à sa production (4h). Les moyens d'obtention d'informations : le questionnaire, les guides d'entretien, l'observation (6h). Trois séminaires possible sur inscription en fonction des intérêts des étudiant-e-s et correspondant à chacun des moyens d'obtention des informations (12h). Modalités pédagogiques spécifiques Les étudiant-e-s réfléchissent aux objets qui les intéressent, notamment en prenant connaissance des offres (cyberlearn) et s'organisent en groupes de deux ou trois personnes. Les groupes d'étudiant-e-s remettent en six exemplaires au ou à la responsable du module en s8, un thème de travail de bachelor sous la forme d'une demi-page décrivant l'objet qui les intéresse (formulaire cyberlearn). Le délai est impérativement respecté. Dès la semaine 9, après avoir reçu le nom de leur référent-e via Cyberlearn, les groupes travaillent à leur projet sous la supervision du ou de la référent-e, puis de la personne qui dirige ou co-dirige leur travail (5-10h...etc). Les groupes peuvent soutenir leur projet au fil du semestre sous réserve des fermetures de l'école.			
6	Modalités d'évaluation et de validation * Buts de l'évaluation Vérifier la capacité des étudiant-e-s à ébaucher un projet de travail de recherche. Les critères d'évaluation figurent dans la réglementation des travaux de bachelor. Le délai de la première session est s37. La remédiation court jusqu'en s41.			
7	Modalités de remédiation * <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation		7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) * <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation	

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Travail de Bachelor projet	2015-2016
---	---------------------------	-----------------------------------	------------------

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

Tout dépassement des délais sans avoir soutenu le projet est considéré comme un échec. L'ultime délai pour le répétition du module est s7 de l'année civile qui suit le démarrage du projet.

8 Remarques

9 Bibliographie

Fortin, M-F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche*. Montréal: Chenelière Éducation.

Loiselle, C., Profetto-McGrath, J., Polit, D., & Tatano Beck, C. (2007). *Méthodes de recherche en sciences infirmières : approches quantitatives et qualitatives*. Saint-Laurent (Québec): ERPI.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

MEYER Sylvie

Descriptif validé le *

03.07.2015

Descriptif validé par *

MEYER Sylvie